

Compte rendu du conseil municipal du 13 septembre 2023

Président : M. Maurice DUSSOLLIER

Secrétaire de séance : Mr Gilles CASTILLO

Présent(e)s :, M. Gilles CASTILLO, M. Frédéric CLAVEL , Mme Céline CLAVERIE, Mme Vanessa DAUZET, M. Eric DELALONDE, M. Maurice DUSSOLLIER, M. Yohan NOEL, M. André PESANDO.

Absente représentée : Mme Paula KONING, a donné procuration à M. Maurice DUSSOLLIER

Absent excusé : M. Agostinho AZEVEDO

Absente : Mme Jessica ARGUEYROLLES-LEPOIVRE

Ordre du jour

- Subvention au titre des amendes de police 2023
- Forêt communale : validation état d'assiette 2024
- Point travaux en cours
- Manifestations à venir
- Questions diverses

Demande de subvention au titre des amendes de police 2023

Dans le cadre de la poursuite des aménagements concernant la circulation et la sécurité sur le territoire communal, Monsieur le Maire propose l'acquisition du matériel nécessaire pour :

- L'implantation d'un STOP au carrefour de la D7 et la route de Lahitte
- La pose d'un miroir routier, route de Parabère, sur la D7 à hauteur de la propriété Saint-Hilaire
- La mise en place d'une signalétique directionnelle en centre village concernant les équipements et services communaux

Il propose de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre des amendes de police 2023.

Montant du devis BG Signalisation : 1 734,45€ HT soit 2 081,34€ TTC

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire concernant l'acquisition du matériel nécessaire à ces aménagements,

AUTORISE M. le Maire à présenter la demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police 2023.

ONF : forêt communale programme 2024

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre de l'Office Nationale des Forêts concernant le programme de gestion de la forêt communale pour 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'état d'assiette des coupes de l'année 2024 à savoir report de la coupe d'éclaircissement sur la parcelle 1_a de 2024 à 2027.

Parcelle unité de gestion	Type de coupe	Volume présumé réalisable	Surface (ha)	Coupe réglée oui/non	Année prévue par l'aménagement	Année proposée par l'ONF	Année décidée par le propriétaire	destination	Mode de commercialisation prévisionnel
1_a	E	21	0,72	oui	2024	2027	2027	Vente en totalité	Sur pied

Point travaux en cours

- Intervention du charpentier pour la réfection du toit de l'atelier municipal prévue semaine 39.
- Chemin de Lahitte : travaux terminés reste à cylindrer et reprendre le busage à l'entrée du chemin (Entreprise DESTENAVES)
- Puisard récupération des eaux pluviales devant l'atelier municipal : en attente de l'intervention de l'entreprise MORGADO
- Busage du Houssat route de Caixon : en attente intervention entreprise MORGADO
- Assainissement logement chemin de la Palette : travaux en cours, nouvelle fosse installée par l'entreprise COUTIER Didier Filtre Contact
- Barrières entrée forêt chemin accès au réservoir : livrées par entreprise MIGAZZI, en attente de fourniture de deux poteaux supplémentaires pour le maintien des barrières onvertes.
- Fourniture et pose des volets sur les logements communaux : début des travaux semaine 38 par Entreprise Damien DHUGUES. Intervention du peintre en suivant.

Manifestations à venir

Réunion projet café associatif

Première réunion animée par l'association RIVAGES vendredi 15 de 18h à 21h.

Concert de l'Ensemble Instrumental de Tarbes

Le concert proposé par le Conseil départemental dans le cadre de la programmation des Escales d'Automne se déroulera le dimanche 1^{er} octobre à 16h.

Moutouade du comité des fêtes

La moutouade du comité des fêtes se déroulera dimanche 8 octobre à midi.

Journée portes ouvertes des ateliers d'artistes

Cette manifestation est prévue le dimanche 15 octobre. La commission culture et vie associative se réunira mardi 19 septembre et réunion du groupe d'animation de cette manifestation vendredi 22 septembre.

Une exposition de présentation des artistes en mairie sera mise en place fin septembre.

Pas de questions diverses

Fin du conseil municipal à 20h.